

MAIRIE DE DOMARIN

2015/06/08 Conseil Municipal n° 6-2015

Séance du lundi 8 juin 2015 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, G. MARQUET, L. MILLARDET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Pouvoir : C. GAGEY à D. SUPTIL

Secrétariat : M. LACROUTE

Secrétaire de séance : Guy DREVET

- Procès-verbal de la séance du 11 mai 2015 : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.
- Décisions du Maire du 21 avril au 11 mai 2015 :
 - 21 mai 2015 : Acceptation du devis de SASU ABRILAND pour la mise en place d'un auvent (abri jeunes) d'un montant de 4 400 € TTC.
 - 21 mai 2015 : Acceptation du devis de CHARBONNIER BERTRAND pour la réfection du bardage au Complexe Sportif d'un montant de 642.00 € TTC.
 - 21 mai 2015 : Acceptation du devis ISOTEX pour le changement du moteur d'un volet roulant à la mairie d'un montant de 467.04 € TTC.
 - 1^{er} juin 2015 : Acceptation du devis CHARBONNIER BERTRAND pour la fourniture et la pose de barrières vers le complexe sportif d'un montant de 3 432.00 € TTC.
 - 03 juin 2015 : Acceptation du devis de DREVET TP pour un sondage source TISSERAND d'un montant de 840.00 € TTC.
 - 03 juin 2015 : Acceptation du devis de DREVET TP pour la réalisation de travaux de génie civil pour la pose du panneau lumineux pour un montant de 2 161.32 € TTC.

→ **Délibérations :**

- **SARA - Rapport annuel de l'Elu mandataire :** Après avoir rappelé les engagements de la Collectivité, le rapporteur expose le bilan de l'exercice écoulé et les perspectives de la Société. Conformément aux dispositions, il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport et de son représentant au sein de l'Assemblée Spéciale de SARA pour l'exercice 2014. **Adoptée à l'unanimité.**
- **Autorisation à Monsieur le Maire pour exercer un recours administratif :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à ester en justice au nom de la commune contre le recours de M. et Mme FOURNIER & Melle MOISY et M. CHEHAM reçu le 9 mars 2015 en mairie pour excès de pouvoir à l'encontre du Permis de Construire n° 0381491410008. **Adoptée à l'unanimité.**
- **CAPI - FPIC - Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2015 :**

La loi des finances pour 2015 modifie les modalités de répartition libre du FPIC entre la Communauté et les communes membres.

Jusqu'alors, la répartition était librement déterminée par le Conseil Communautaire par délibération prise à l'unanimité des membres.

Désormais, cette répartition doit être prise par délibération concordante de l'organe délibérant de l'EPCI statuant à la majorité des deux tiers et de l'ensemble des Conseils Municipaux des communes membres.

Conformément aux engagements exposés, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la répartition suivante :

- 60 % pour la CAPI,
- 40 % pour les communes membres.

Adoptée à l'unanimité.

- **SMABB - Maîtrise d'ouvrage partagée pour les opérations de travaux sur le bassin versant du ruisseau du Pelud (Maubec/Domarin/Bourgoin-Jallieu) :**

Les 3 communes ont affiché leur volonté de mutualiser les moyens d'optimiser les coûts et d'obtenir des aides financières. Les discussions entre partenaires ont donc abouti à la décision qu'une maîtrise d'ouvrage partagée pourrait être la solution la mieux adaptée à la mise en œuvre des travaux.

Une convention doit alors désigner la commune qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Il est proposé de désigner la commune de Maubec comme Maître d'ouvrage « unique » à qui serait juridiquement et pleinement confiée la maîtrise d'ouvrage des opérations.

Adoptée à l'unanimité.

- **Demande de subvention pour l'aménagement du chemin du Crêt** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet d'aménagement de sécurité du chemin du Crêt et sollicite une subvention auprès du Département. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Demande de subvention pour la création d'un espace ludique et sportif** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet de création d'un espace ludique et sportif et sollicite une subvention auprès du Département. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Complément de ressources** : Suite au départ d'un Agent communal du service de la restauration scolaire et de la garderie, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser un complément de ressources pour cette employée sur le mois de juin sur la même base de calcul que celui de l'année 2014. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Demande de subvention au CDDRA pour la création d'un espace ludique et sportif** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet de création d'un espace ludique et sportif et sollicite une subvention auprès de la Région dans le cadre du CDDRA. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Devis de travaux de voirie - Chemin du Crêt** : 3 devis ont été réceptionnés concernant l'aménagement sur le chemin du Crêt. Sur l'avis de la Commission Travaux, le Maire propose de retenir l'Entreprise EIFFAGE. **Adoptée à la majorité** avec 2 abstentions (Gilles MARQUET et Lionel MILLARDET).
 - **Devis espace ludique et sportif** : Après consultation de plusieurs entreprises et sur avis de la Commission Travaux, le Maire propose l'Etablissement EUROLUDIQUE pour la fourniture et la pose des structures de jeux. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Devis parking du Complexe Sportif** : après consultation auprès de plusieurs entreprises et sur avis de la Commission Travaux, le Maire propose de retenir l'entreprise EIFFAGE. **Adoptée à l'unanimité.**
- ➔ **Questions diverses :**
- **Concours des villes et villages fleuris** : Devant le manque d'un interlocuteur, le Conseil, après discussions, ne donne pas suite à cette demande.

- **Distribution du Bulletin Municipal n° 77** : Malgré un planning très serré, la distribution a été assurée sans problème. Nous avons déjà en mairie de bons retours de cet ouvrage.
- **Projet d'aménagement des écoles et plan de circulation de la rue du Belvédère** : Après discussion et débat sur les deux dernières réunions, la plupart des Elus ne sont pas satisfaits des projets et scénarios proposés. Un effort supplémentaire sera demandé à la SARA lors de la prochaine réunion.
- **40 ans de l'ASD** : Le Maire sollicite les Elus à participer à cette manifestation. Apéritif le midi et repas le soir.
- **CAPI - Aménagement de l'avenue de la Ferronnière** : A ce jour, peu de réponses au questionnaire. Le Maire relance les Elus pour faire passer le message.
- **Centre de Vacances Sportif Domarinois** : Remerciements pour la subvention accordée.
- **Sou des Ecoles** : Remerciements pour la subvention accordée.
- **Subvention pour le renouvellement d'équipements du clocher de l'église** : Le Département ne donne pas suite à cette demande de subvention. Le dossier est considéré comme non éligible.
- **Subvention pour la réfection des bandeaux de toitures et pose de caniveaux à l'école René Fillet** : Le dossier sera soumis à la Conférence du Territoire de la Porte des Alpes lors de la prochaine réunion consacrée aux subventions.
- **Mutualisation des services** : Retour de l'analyse des questionnaires donnés à chaque commune de la CAPI. Les thèmes importants ont été sélectionnés et feront l'objet de commissions avec des réunions sur les prochains jours.

Fin de séance à 23h

Guy DREVET,

Le Maire donne la parole au public qui a manifesté son mécontentement sur la coupe de bois vers le lotissement de la Croze et qui a largement sensibilisé les Elus sur le comportement abusif des ados les soirs et les week-ends.